LE BON FORMATIONS

PROGRAMME DE FORMATION
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

OPÉRATEUR
INITIAL OU RECYCLAGE

AIPR
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

construire sans détruire
www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

• Durée

7 heures

• Prérequis

- Aucun

• Public concerné

Tout personnel susceptible de conduire un engin, de creuser ou d'intervenir lors de travaux urgents à proximité de réseaux aériens ou souterrains.

• Objectif

- Comprendre la règlementation DT-DICT ainsi que le guide technique.
- Identifier les spécificités des réseaux.
- Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

• Pédagogie

- La journée est interactive, le formateur crée les conditions où chacun peut s'exprimer et écouter.
  Roulement de sujets théoriques, exercice pratique.
- La base théorique est sous forme de diapositives et visionnage de vidéos pour étudier les situations.
- Remise d'un livret abordant toutes les connaissances requises (délivré à l'issue de la réussite à l'examen).

• Moyens humains

Formateurs qualifiés ayant une pratique de technicien sur terrain ou de conseil dans le domaine électrique.

• Sanction de la formation

- Attestation individuelle de formation
- Recyclage tous les 5 ans

• Contenu

- La règlementation : loi anti endommagement, arrêté du 27/12/2016, guides techniques
- Les réseaux en France
- Les plans
- La procédure DT DICT
- Les travaux
- Les travaux urgents
- Compléments techniques
- La règle des 4A et les mesures en cas d'accident

Mise à jour Septembre 2025